



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :**

Agence Parcs Canada
Unité de réception des soumissions
Services nationaux de passation de marchés
Par télécopieur: (866) 246-6893
Par courriel:
soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Les soumissions ne peuvent pas être acceptées si elles sont envoyées par courriel à toute autre adresse courriel que l'adresse courriel du Module de réception des soumissions de l'APC.

La taille des fichiers est limitée à 25 mégaoctets par message dans le système de courriel de l'APC. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 001 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Services nationaux de passation de marchés
Calgary, AB

Title - Sujet : Collecte de données par imagerie LiDAR et orthophotographie - Parc national du Mont-Riding (Manitoba)		
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-20-0068/A	Date : 28 juillet 2020	
Amendment No. - N° de modification : 002		
Client Reference No. - N° de référence du client : n/a		
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-20-00920303		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14 :00 On - le : 30 juillet 2020		Time Zone - Fuseau horaire MDT
F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à: Ryan Taylor		
Telephone No. - N° de telephone : (587) 436-5987	Fax No. -N° de télécopieur : 1-866-246-6893	Email Address – Couriel : ryan.taylor@canada.ca
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : Parc national du Mont-Riding		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE		
Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :		
Address - Adresse :		
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Signature :	Date :	

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P420-20-0068/A

Amd. No. - N° de la modif. :
002

Contracting Authority - Autorité contractante :
Ryan Taylor

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
n/a

Title – Titre :
Collecte de données par imagerie LiDAR et orthophotographie - Parc national du Mont-Riding (Manitoba)

Modification 002

Cette modification vise à distribuer les questions et les réponses.

A. Questions et réponses

- Q1.** Les différences dans la densité d'impulsion et les exigences de classification entre l'annexe A (minimum 2 points) et l'annexe E (10 points) auront probablement des incidences sur la planification du projet, des méthodes et des prix. Quelle densité de points LiDAR est exigée?
- R1.** Les soumissionnaires devraient faire leurs plans et définir le prix des travaux en fonction des techniques et des objectifs décrits dans leur proposition, en se conformant aux orientations sur l'acquisition de données par LiDAR mentionnées à l'annexe A. La densité de 2 points/m² donnée à l'annexe A sert d'indication de la variance minimale acceptable pour certaines parties des données.
- Q2.** Pouvez-vous confirmer quelles sont les responsabilités de Parcs Canada par rapport aux points de contrôle d'arpentage? Pourriez-vous préciser l'ampleur de l'aide qui sera fournie à l'égard des points de contrôle d'arpentage?
- R2.** Le parc national du Mont-Riding est équipé d'un récepteur Spectra SP 80 GNSS et d'un abonnement Can-Net, et le coordonnateur de la géomatique du parc disposera d'un maximum de quatre semaines pour aider aux travaux de prise de points de contrôle au sol. Les responsables des points de contrôle auront accès à tous les sentiers entretenus et ouverts du parc en quad. S'il est nécessaire d'utiliser des points de contrôle hors sentier, des discussions pourront avoir lieu avec Parcs Canada pour évaluer les possibilités d'accès.
- Q3.** Pourriez-vous confirmer que la précision planimétrique exigée pour les orthophotographies est de 20 cm ou 1 pixel (EMQ)? En général l'EMQ est au mieux de 1,5 pixel.
- R3.** Oui une précision planimétrique de 20 cm ou 1 pixel (EMQ) est exigée.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.